

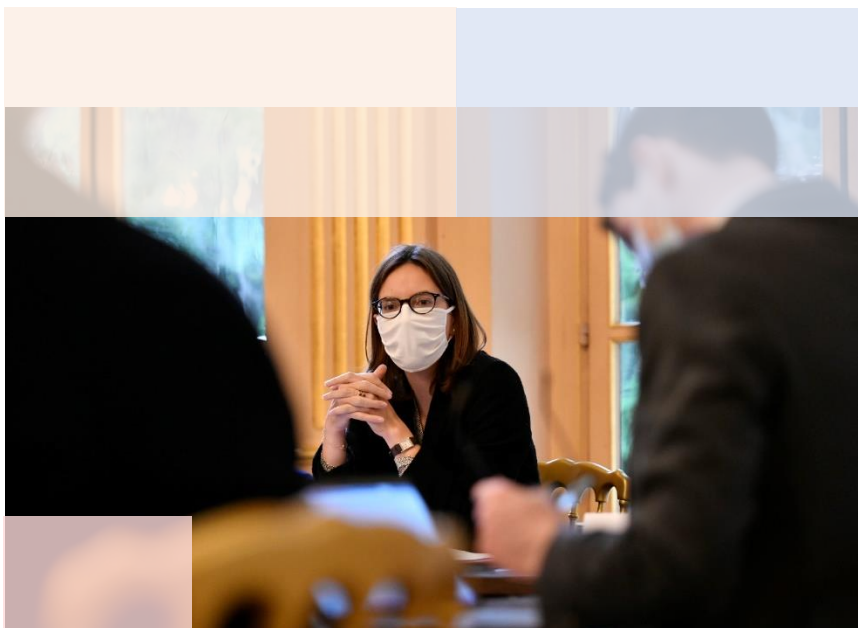


MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNONCE DES LAURÉATS

Fonds inod
**de la transformation
de l'action
publique**



DOSSIER DE PRESSE

13/10/2020



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



Amélie de Montchalin,
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques

Le 6 octobre dernier, j'ai présidé le comité de pilotage du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Nous avons décidé d'investir plus de 112 millions d'euros au service de 19 projets lauréats.

D'une ampleur inédite avec 700 millions d'euros sur 5 ans, le FTAP poursuit trois objectifs : améliorer le cadre de travail des agents, la qualité du service pour les citoyens et les entreprises, et l'efficacité de l'action publique.

Depuis son lancement en 2018, 580 millions d'euros ont été mobilisés au profit de 97 lauréats. Ces nombreux projets montrent non seulement que les agents publics ont la volonté de transformer leur administration au service des usagers, mais aussi qu'ils sont attachés à leur mission et cherchent, constamment, à la réaliser toujours mieux.

Cette volonté, cette mobilisation est présente partout. Je la constate lors de mes nombreux déplacements sur le terrain, je la vois aujourd'hui dans la diversité des profils des porteurs de projets : différents ministères, différentes administrations centrales et

déconcentrées, différents opérateurs. Du Ministère de la Justice au Ministère de la Mer, de la Police nationale à l'Office National des Forêts : la transformation publique est l'affaire de tous.

Sur le fond, cette nouvelle session confirme la forte contribution des projets lauréats du FTAP à la mise en œuvre des priorités gouvernementales.

La mobilisation de moyens conséquents au service des territoires est un point essentiel de notre action. Cette dynamique est d'abord le fait des acteurs de terrain eux-mêmes, comme la préfecture des Pays-de-la-Loire qui fait preuve d'initiative à la fois pour simplifier les démarches administratives et pour transformer les pratiques managériales. Elle est aussi le fait des administrations centrales, qui se mobilisent pour leurs agents et leurs partenaires, via le développement d'outils numériques, à l'image de la plateforme développée par la DIHAL pour la résorption des bidonvilles.

La forte proportion de projets au service de la transition écologique me réjouit : lutte contre l'étalement urbain ou aide à la résilience des forêts notamment, les administrations se transforment pour répondre aux défis posés par le changement climatique et les atteintes à la biodiversité.

Inclusion et protection sociale, attractivité économique, sécurité, coopération interministérielle sont également des domaines d'action qui ressortent parmi les projets retenus.

Tous ces projets vont contribuer à simplifier, de manière concrète, le quotidien d'un grand nombre de citoyens, d'entreprises et d'agents. Ainsi, la plateforme d'assistance et d'orientation adossée au futur guichet unique formalités facilitera la transition vers ce nouvel outil numérique pour 5 millions d'entreprises.

Je serai évidemment très attentive à la concrétisation rapide de ces projets et à leurs résultats. La transformation de l'action publique est une nécessité : les premières contributions de l'appel lancé aux agents publics en septembre le prouvent.

Si je me tourne vers 2021, les compétences, les idées et le travail des agents publics porteurs de ces projets illustrent la pertinence du volet dédié à la transformation et à la numérisation des administrations au sein du plan de relance. Je ne doute pas que leurs initiatives, dans la continuité de celles présentées au FTAP, serviront d'exemple à l'heure où l'État consacre 1 Md€ des 100 Md€ du plan de relance à sa transformation numérique pour accompagner au mieux la reprise économique et sociale de notre pays.

SOMMAIRE

19 PROJETS LAURÉATS À HAUTEUR DE 112 MILLIONS D'EUROS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE.....	4
LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES.....	6
LES 19 DOSSIERS LAURÉATS	8
TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....	10
INSERTION ET PROTECTION SOCIALE	17
ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE.....	21
SÉCURITÉ	26
COOPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE.....	29

Contact presse :
DITP - elisabeth.sawicki@modernisation.gouv.fr - Tél. : 06 17 58 70 80

19 projets lauréats à hauteur de 112 millions d'euros au service de la transformation publique

LE FTAP, UN FONDS INÉDIT DE 700 MILLIONS D'EUROS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Avec une enveloppe globale de 700 millions d'euros sur 5 ans, le FTAP bénéficie d'une enveloppe d'une ampleur inédite pour accompagner la transformation des administrations, de l'échelon national ou déconcentré. L'objectif : investir dans les projets visant à améliorer la qualité du service délivré aux citoyens et aux entreprises ainsi que l'environnement de travail des agents. Depuis février 2018, le FTAP a d'ores et déjà mobilisé près de 580 millions d'euros au service de 97 projets lauréats.

19 PROJETS LAURÉATS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'INSERTION, DE L'ATTRACTIVITÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Ce mercredi 6 octobre, le comité de sélection du FTAP présidé par Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et composé de personnalités issues des secteurs public et privé a attribué 112 millions d'euros aux 19 projets lauréats.

Cette session s'inscrit dans le cadre du second appel à projets pour l'année 2020, à l'issue de l'instruction pilotée par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), avec la direction du budget (DB), la Direction interministérielle du numérique (DINUM) et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI).

Les 19 projets sélectionnés contribuent directement à la mise en œuvre des priorités gouvernementales. Ainsi, cinq grandes thématiques se détachent parmi ces lauréats du FTAP :

- **La transition écologique** avec des projets pour lutter contre l'étalement urbain, structurer le suivi des déchets dangereux ou aider à la résilience des forêts.
- **L'insertion et la protection sociale** avec notamment le projet de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle pour faciliter l'acquisition de compétences professionnelles en prison ; ou encore le développement d'une plateforme développée par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement au service de la résorption des bidonvilles.
- **L'attractivité économique et culturelle** avec par exemple le projet d'une plateforme d'assistance pour accompagner la mise en place du guichet unique qui permettra à la totalité des 5 millions d'entreprises françaises de réaliser en ligne de nombreuses formalités (création, modification, cession...).

- **La sécurité** : grâce à une meilleure gestion du temps de travail des policiers, l'outil GEOPOL Nouvelle Génération permettra de renforcer leur présence sur la voie publique, favorisant ainsi la sécurité des citoyens.
- **La coopération interministérielle** par exemple à travers le projet du système d'information pour le pilotage et le suivi des Contrats de plan État-Régions qui permettra un meilleur échange d'informations entre une pluralité d'administrations (préfectures, directions départementales interministérielles, collectivités locales, Agence de la transition écologique, Agence nationale pour la rénovation urbaine, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, etc.).

LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES



Yann ALGAN

Un économiste français, spécialiste de l'économie collaborative et numérique, de l'économie de la confiance et du bien-être et des politiques publiques et de l'éducation. Il est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est nommé, en juillet 2015, doyen de l'école d'affaires publiques de Sciences Po. Ses travaux sont à la croisée de la recherche en économie, en management et en psychologie.

Axel DAUCHEZ



Diplômé de l'École polytechnique. Il s'est rapidement concentré sur les médias et le digital où il a dirigé des entreprises en forte croissance pendant près de 20 ans. Il devient en 1998 président de la première agence digitale française BDDP & Tequila interactive. En 2002, il prend la Direction générale du groupe Moonscoop, leader mondial de la production audiovisuelle d'animation. En 2010, il devient CEO de Deezer. En 2014, il devient président de Publicis France et pilote la première édition de Viva Technology, le premier événement mondial dédié à la collaboration entre start-ups et grands groupes. Il fonde alors Make.org, la première plateforme européenne et indépendante de mobilisation de la société civile. Axel DAUCHEZ a fait partie des experts du comité Action publique 2022.



Magali JOESSEL

A commencé sa carrière au ministère de l'économie et des finances et a intégré l'Inspection générale des finances. Elle a ensuite été directrice des investissements d'intérêt général de la Caisse des dépôts et consignations, pilotant ainsi des activités d'investissement dans des infrastructures territoriales (immobilier, énergies renouvelables, numérique...). Elle a rejoint Bpifrance au moment de sa création mi 2013 comme directrice de la stratégie. Depuis septembre 2014, elle dirige le Fonds SPI (sociétés de projets industriels), qui investit dans la création de nouvelles activités industrielles.



Ross McINNES

Diplômé de l'Université d'Oxford, il débute sa carrière en banque d'investissement et corporate finance (Kleinwort Benson, Bank of America...). En 2000, Ross McInnes intègre Thomson-CSF (désormais Thalès) en tant que directeur général adjoint et directeur financier. En 2005, il devient directeur général, finances et stratégie du groupe PPR (aujourd'hui Kering). En 2009, il rejoint Safran en qualité de directeur général adjoint, affaires économiques et financières. Il est membre du directoire de l'entreprise, puis directeur général délégué jusqu'en 2015, date à laquelle il est élu président du Conseil d'administration de Safran. En octobre 2017, Ross McInnes a été nommé coprésident du Comité « Action Publique 2022 » par le Premier ministre et a à ce titre contribué aux réflexions sur la transformation de l'action publique.



Muriel NGUYEN

Diplômée de l'École Nationale d'Administration, Muriel Nguyen a une connaissance fine de la sphère publique territoriale. Elle a occupé plusieurs postes de sous-préfète et secrétaire générale de préfecture. Elle a été secrétaire générale du Conseil supérieur de l'administration territoriale de l'État et a également exercé des fonctions au sein de l'administration centrale du Ministère de l'Intérieur (sous-directrice du recrutement et de la formation et directrice de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté). Après être passée par la Meuse, elle occupe son deuxième poste de préfète dans la Somme depuis janvier 2019.

LES 19 DOSSIERS LAURÉATS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Contrôles automatisés visant à diminuer la circulation de véhicules polluants et à améliorer la qualité de l'air** - Ministère de la Transition écologique, Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Intérieur
- **Programme national Lidar Haute Densité : décupler la connaissance du territoire au service des politiques publiques** - Ministère de la Transition écologique/Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Institut national de l'information géographique et forestière
- **Production d'un référentiel d'occupation et usage des sols dans le cadre de l'observatoire de l'artificialisation des sols** - Ministère de la Transition écologique, Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature
- **Forêt 4.0 : La gestion forestière augmentée** - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Office National des Forêts
- **Trackdéchets : Gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité** - Ministère de la Transition écologique, Direction Générale de la Prévention et des Risques
- **Portail "démarches-plaisance"** - Ministère de la Mer, Direction des affaires maritimes

INSERTION ET PROTECTION SOCIALE

- **Création du système d'information de l'ATIGIP : ATIGIP360°** - Ministère de la Justice, Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP).
- **Résorption-bidonvilles : connaître, partager et agir pour résorber les bidonvilles** - Ministère de la Transition écologique, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- **Mutualisation, dématérialisation et informatisation des procédures visant la protection et l'emploi des enfants âgés de moins de seize ans dans le spectacle en Île-de-France** - Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère du Travail, Préfecture IDF, DIRECCTE IDF (UD Paris), DDCCS Paris

ATTRACTIVITE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

- **Portail commun du recouvrement fiscal et social** - Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de la Transformation et de la Fonction publique, Mission France Recouvrement (SG MEF), avec le soutien de l'ACOSS, de la DGDDI et de la DGFIP
- **Plateforme d'assistance et d'orientation du guichet unique formalités** - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Direction générale des entreprises/Mission interministérielle pour la simplification et la modernisation des formalités d'entreprise
- **Développement d'une solution automatisée d'aide et d'assistance à la correction d'épreuves d'expression écrite en langue française** - Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, France Éducation international
- **Sécurité Économique Augmentée** - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Direction Générale des Entreprises, Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Économiques

SÉCURITÉ

- **GEOPOL Nouvelle Génération, un nouveau paradigme numérique de la gestion du temps de travail pour la police nationale** - Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la police nationale
- **Fusion des deux régions de gendarmerie Haute et Basse Normandie** - Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la gendarmerie nationale

COOPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE :

- **Design System de l'État** - Services du Premier Ministre, Service d'Information du Gouvernement
- **CAP 2030** - Ministère de l'Intérieur, Secrétariat général pour les affaires régionales de la Préfecture de région des Pays de la Loire
- **Sciences comportementales et optimisation de l'action publique** - Ministère de la Transformation et de la Fonction publique, Direction Interministérielle de la Transformation Publique
- **Système d'information pour le pilotage et le suivi des Contrats de plan État – Régions** - Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Direction générale des collectivités locales.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contrôles automatisés visant à diminuer la circulation de véhicules polluants et à améliorer la qualité de l'air

Le porteur

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) en lien avec la Direction de la Sécurité Routière (DSR) du Ministère de l'Intérieur et l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) et Direction générale des affaires sociales

Le résumé du projet

Dans le sillage de la loi sur les nouvelles mobilités (loi LOM) et de la Convention citoyenne pour le climat, le projet permettra la mise en œuvre de solutions automatisées de contrôle et verbalisation du non-respect des règles relatives à la circulation des véhicules. Ces technologies s'appliqueront dans les voies réservées au covoiturage, aux transports en commun, taxis et véhicules à très faibles émissions (VTFE) sur autoroutes et routes nationales, locales et métropolitaines et dans les zones urbaines à faibles émissions mobilité.

Les bénéfices du projet

Le projet participera à la diminution de la pollution de l'air et facilitera la circulation des transports en commun et le covoiturage.

La France sera précurseur dans ce domaine en développant les premiers outils de reconnaissance automatique du covoiturage à grande échelle, intégrant des composantes d'intelligence artificielle.

Le montant accordé

18 320 000 €

Programme national Lidar Haute Densité : décupler la connaissance du territoire au service des politiques publiques

Le porteur

Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Le résumé du projet

La technologie Lidar permet de décrire très finement le territoire (sol, végétation et sursol artificiel) en trois dimensions. L'IGN propose de mettre en place un grand équipement numérique de données Lidar à haute densité visant à moderniser l'appréhension du territoire au service de nombreuses politiques publiques : agriculture, prévention des risques naturels, gestion de la ressource forestière, aménagement du territoire, transition énergétique, archéologie, etc.

Les bénéfices du projet

Le projet produit et diffuse en open data des données géographiques 3D de haute qualité qui permettront de répondre à des besoins d'observation et d'analyse dans de nombreux domaines : cartographie des zones exposées aux risques d'inondation pour une meilleure prévention, connaissance fine de la ressource forestière pour une meilleure gestion...

Le montant accordé

21 550 000 €

Production d'un référentiel d'occupation et usage des sols dans le cadre de l'observatoire de l'artificialisation des sols

Le porteur

Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN)

Le résumé du projet

Le projet vise à produire un référentiel d'occupation et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est de diffuser en open data des données relatives à l'artificialisation des sols. Ces données permettront à l'État et aux territoires de lutter contre l'étalement urbain qui réduit la capacité des terres agricoles à nous nourrir, augmente les distances parcourues lors de nos déplacements individuels, accroît les dépenses liées aux réseaux (routes, électricité, assainissement...), accélère la perte de biodiversité en fragmentant les espaces, et, du fait de l'imperméabilisation des sols en particulier, amplifie les risques d'inondations. Il s'agit d'une brique essentielle à l'atteinte de l'objectif "Zéro artificialisation nette", rappelé par le Président de la République devant la Convention citoyenne pour le climat le 29 juin 2020.

Les bénéfices du projet

Le projet permettra aux acteurs publics (État, collectivités) et privés (bureaux d'études, agences d'urbanisme...) de disposer de données objectives pour la lutte contre l'artificialisation des sols.

Il favorisera un diagnostic partagé du processus d'artificialisation des sols, au service de la préservation de la biodiversité, de l'autonomie alimentaire, de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le montant accordé

11 145 600 €

Forêt 4.0 : La gestion forestière augmentée

Le porteur

Office National des Forêts (ONF)

Le résumé du projet

Le projet accompagne la transformation numérique des métiers de l'ONF. Il s'agit de centraliser, structurer et d'enrichir les données à disposition de l'Office et de les rendre facilement disponibles pour les techniciens forestiers lors de leurs déplacements. Ces outils permettront une gestion durable de la ressource bois, de préserver la biodiversité et de prévenir les risques naturels (incendies, maladies...).

Les bénéfices du projet

Le projet enrichira les outils à disposition de près de 3500 agents de l'ONF, au bénéfice d'une meilleure valorisation du temps passé sur le terrain par la mobilisation d'une information plus riche, plus précise, plus fréquemment mise à jour.

Le projet permettra de valoriser le patrimoine de données attenant à la gestion forestière, au bénéfice des gestionnaires et parties prenantes (collectivités territoriales notamment).

Le montant accordé

4 055 583 €

Trackdéchets : gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité

Le porteur

Direction Générale de la Prévention et des Risques (DGPR)

Le résumé du projet

La plateforme "Trackdéchets" vise à dématérialiser, simplifier et fiabiliser le suivi des déchets dangereux en France pour les petites et grandes entreprises grâce à un outil proposé par le Ministère de la Transition Écologique.

Les bénéfices du projet

Le projet favorisera la lutte contre les sites illicites.

Il proposera un outil clef en main pour les petites et moyennes entreprises (PME) et pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Il permettra l'interconnexion avec les systèmes d'informations existants.

Le montant accordé

600 000 €

Le portail "démarches-plaisance"

Le porteur

Direction des affaires maritimes (DAM)

Le résumé du projet

Permettre aux plaisanciers de gérer l'ensemble des démarches afférentes à leur bateau, grâce à la création d'un portail "démarches-plaisance": la direction des affaires maritimes simplifie et dématérialise ainsi son expérience usagers.

Les bénéfices du projet

Le projet propose aux plaisanciers un point d'entrée unique pour l'ensemble de leurs démarches (francisation et immatriculation du navire, impression de carte de circulation fluviale ou maritime, paiement annuel de la taxe plaisance, demande de duplicata de permis...).

Pour les agents des Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM), il permet une automatisation de nombreuses tâches à faible valeur ajoutée (demandes de duplicatas de permis de conduire, vérification de la complétude des dossiers...).

Le montant accordé

900 000 €

INSERTION ET PROTECTION SOCIALE

La création du système d'information de l'ATIGIP : ATIGIP360°

Le porteur

Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP).

Le résumé du projet

Partant du constat que l'insertion professionnelle est un des facteurs clefs de la lutte contre la récidive, le projet vise à construire le système d'information ATIGIP360°, composé de deux plateformes numériques : TIG360° qui permettra la visualisation de l'offre de postes de TIG, géolocalisés sur l'ensemble du territoire national, la consultation en temps réel et la gestion dématérialisée de la mesure de TIG par l'ensemble des acteurs ; et IPRO360° qui permettra de visualiser en temps réel les offres de travail et de formation proposées en établissement pénitentiaire, de regrouper en un seul outil l'ensemble des informations relative à l'insertion professionnelle de chaque personne placée sous main de justice (coffre-fort numérique) et de rechercher un emploi ou une formation professionnelle pour la sortie de détention.

Les bénéfices du projet

Le projet favorisera le développement de la mesure de TIG, encore insuffisamment prononcée et dont l'efficacité en termes d'insertion professionnelle et de lutte contre la récidive est avérée.

Il permettra une systématisation de l'orientation professionnelle des personnes confiées au service public de la justice, un accès facilité à un travail et/ou une formation, qualifiants et valorisants pour l'acquisition de compétences.

Il permettra d'attirer les acteurs économiques en détention grâce à une cartographie grand public des surfaces disponibles et des équipements des ateliers pénitentiaires.

Il contribuera à un gain de temps dans la mise à exécution de la mesure de TIG.

Le montant accordé

10 711 000 €

Résorption-bidonvilles : connaître, partager et agir pour résorber les bidonvilles

Le porteur

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)

Le résumé du projet

Afin de favoriser la résorption des bidonvilles, la DIHAL développe au plus près du terrain une plateforme numérique d'information et de pilotage destinée à l'ensemble des acteurs concernés (préfectures, directions départementales de la cohésion sociale, collectivités locales, associations, riverains...). Elle vise une coopération accrue entre ces acteurs, autour d'une connaissance plus exhaustive et à jour de l'ensemble des sites et autour d'un pilotage plus efficace des actions qui y sont menées.

Les bénéfices du projet

Le projet encourage une coopération très intégrée de l'ensemble des acteurs.

Il permet une nouvelle approche dans la lutte contre les bidonvilles en substituant aux évacuations répétées une logique durable d'insertion sociale des habitants et d'accompagnement vers un logement pérenne, en vue d'une résorption sans réinstallation.

Le montant accordé

1 021 445 €

Mutualisation, dématérialisation et informatisation des procédures visant la protection et l'emploi des enfants âgés de moins de seize ans dans le spectacle en Île-de-France

Le porteur

Préfecture Île-de-France, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Île-de-France (Unité Départementale Paris), Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) Paris

Le résumé du projet

En Île-de-France, pas moins de 8 commissions et plusieurs services interviennent dans les procédures protégeant les enfants du spectacle. En s'appuyant sur le rapprochement des services du travail et de la cohésion sociale, le projet propose une mutualisation de ces procédures, que permettront une plateforme et une application de gestion numériques.

Les bénéfices du projet

La plateforme permettra une meilleure information auprès des familles et du public sur l'emploi des enfants du spectacle.

Le dépôt des dossiers de demande d'autorisations d'emploi sera dématérialisé.

Le travail des agents sera ainsi facilité et centré sur son objectif premier, la protection des enfants.

Le montant accordé

200 000 €

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

Portail commun du recouvrement fiscal et social (PCR)

Le porteur

Mission France Recouvrement (SG MEF), avec le soutien de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et de la Direction générale des finances publiques (DGFIP)

Le résumé du projet

Le projet de création du Portail commun du recouvrement vise à simplifier, pour les professionnels, la collecte de l'ensemble des recettes par les administrations fiscales et sociales (ACOSS, DGDDI, DGFIP). Ce nouveau portail permettra de simplifier les parcours usagers en offrant des services inédits comme un tableau de bord permettant de visualiser les paiements et déclarations à réaliser ou déjà réalisés.

Les bénéfices du projet

Les usagers pourront s'authentifier sur le nouveau portail et accéder aux fonctionnalités des sites partenaires sans nouvelle identification.

Ils pourront également visualiser sur une interface unique leur situation globale de paiement.

Les entreprises pourront profiter d'une messagerie unique pour contacter toutes les administrations partenaires.

Le montant accordé

28 887 980 €

Plateforme d'assistance et d'orientation du guichet unique formalités

Le porteur

Direction générale des entreprises (DGE) / Mission interministérielle pour la simplification et la modernisation des formalités d'entreprise

Le résumé du projet

Au 1^{er} janvier 2023, dans le cadre de la loi PACTE, la totalité des 5 millions d'entreprises françaises devra recourir à un guichet unique en ligne pour toutes leurs formalités (création, modification, cession...). Réussir ce passage au 100% numérique nécessite de réinventer les modalités d'accompagnement des déclarants. Le projet a pour ambition d'adosser à ce guichet unique une plateforme d'appui et d'assistance numérique personnalisée, qui offrira aux entreprises l'autonomie la plus complète dans la réalisation de leurs démarches.

Les bénéfices du projet

Le projet profitera aux 5 millions d'entreprises françaises qui réalisent plusieurs millions de formalités chaque année (4 millions en 2019). Il offrira une assistance disponible 24h/24 et 7j/7, capable d'accompagner un nombre important d'entreprises en simultané.

Le projet permet de recentrer l'action d'agents traitant des formalités sur des activités à plus forte valeur ajoutée.

Le montant accordé

1 182 875 €

Développement d'une solution automatisée d'aide et d'assistance à la correction d'épreuves d'expression écrite en langue française

Le porteur

France Éducation international - FEI

Le résumé du projet

Le projet concerne le test de connaissance du français (TCF) et plus particulièrement l'épreuve d'expression écrite. L'objectif est de développer une solution automatisée pour aider les correcteurs à évaluer le niveau d'expression écrite des candidats grâce à une solution d'intelligence artificielle reliée à la compétence en langue telle que définie dans l'approche actionnelle.

Les bénéfices du projet

Le projet améliorera la qualité de la correction et l'équité à l'égard des candidats. Il contribuera au rayonnement de la langue et la culture françaises dans le monde.

Le projet permettra de mieux prioriser le processus de correction, d'améliorer significativement le travail des agents, avec un gain de temps, et d'optimiser le coût des corrections.

Le montant accordé

323 825 €

Sécurité Économique Augmentée

Le porteur

Direction Générale des Entreprises (DGE), Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Économiques (SISSE)

Le résumé du projet

Le Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Économiques met en œuvre la politique interministérielle de sécurité économique et identifie les secteurs, les technologies et les entités relevant des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la nation en rassemblant les informations les concernant. Le projet vise à intégrer l'intelligence artificielle à ses outils afin de mieux identifier et traiter les menaces pour les intérêts économiques de la Nation.

Les bénéfices du projet

Le projet permettra à l'État de renforcer son dispositif de veille stratégique sur les entreprises, technologies et secteurs critiques dans des conditions de protection des données optimisées. L'objectif : faciliter l'accès à l'information pour les agents et les partenaires du SISSE afin d'améliorer le dispositif de veille, permettant par ailleurs un recentrage sur des tâches d'analyse.

Le montant accordé

700 000 €

SÉCURITÉ

GEOPOL Nouvelle Génération, un nouveau paradigme numérique de la gestion du temps de travail pour la police nationale

Le porteur

Direction générale de la police nationale (DGPN)

Le résumé du projet

Le projet vise à moderniser l'outil de gestion du temps de travail des policiers.

Geopol Nouvelle génération permettra de supprimer les saisies manuelles et la planification sur papier. Il optimisera le pilotage des effectifs en fonction des nécessités de service. Le projet se traduira aussi par une amélioration de la qualité du temps de travail et de repos des agents.

Les bénéfices du projet

Le projet permettra une plus grande présence des policiers sur la voie publique favorisant le rapprochement police-population. Il générera un gain de temps pour les gestionnaires et un pilotage garantissant une adéquation entre l'exercice des missions opérationnelles et les effectifs disponibles.

Le montant accordé

3 179 300 €

Fusion des deux régions de gendarmerie Haute et Basse Normandie

Le porteur

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Le résumé du projet

Le projet consiste à fusionner les régions de gendarmerie Haute-Normandie et Basse-Normandie pour créer la région de gendarmerie Normandie, sur le format de l'actuelle région administrative. Cette fusion, qui concerne les états-majors des deux régions de gendarmerie, permettra un redéploiement d'effectifs sur le terrain en faveur, notamment, de la lutte contre les violences intrafamiliales. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre de la dynamique de transformation de la gendarmerie et plus particulièrement du pilier « mieux fonctionner », de la stratégie GEND 20.24 de la DGGN.

Les bénéfices du projet

Le projet doit permettre de mettre en phase l'organisation déconcentrée de la gendarmerie avec celle des autres administrations de l'État.

Cette nouvelle organisation permettra de gagner en synergies et de soutenir les équipes opérationnelles de terrain sous tension en les renforçant en effectifs tout en accompagnant la mobilité des agents des anciens états-majors.

Le montant accordé

230 270 €

COOPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE

Design System de l'État

Le porteur

Service d'Information du Gouvernement (SIG)

Le résumé du projet

Le Design System (DS) de l'État vise à harmoniser l'expérience numérique des usagers. Les designers et les développeurs de l'État utiliseront une bibliothèque de composants modulaires et prêts à l'emploi (modèles de page web, boutons, champs de formulaires...) pour assembler et construire leurs sites internet avec des repères visuels communs. Ce projet est la seconde étape de la marque de l'État, sur le volet numérique.

Les bénéfices du projet

Les citoyens bénéficieront de sites Internet de meilleure qualité, rapides, accessibles et harmonisés, ce qui facilitera leur accès aux démarches administratives et aux informations publiques, et contribuera à la lutte contre les démarchages frauduleux.

Pour les agents des services communication et numérique des administrations, les gains de temps sur la conception et le développement permettront d'accroître la part de missions à forte valeur ajoutée telle que l'analyse des retours d'expérience des usagers.

Pour les agents des services communication des administrations, les gains de temps sur la conception et le développement permettront d'accroître la part de missions à forte valeur ajoutée telle que l'analyse des retours d'expérience des usagers.

Le montant accordé

3 000 000 €

CAP 2030

Le porteur

Secrétariat général pour les affaires régionales de la Préfecture de région des Pays de la Loire

Le résumé du projet

CAP 2030 est la vision portée en Pays de la Loire pour l'administration territoriale de l'État en 2030. Elle repose sur l'accélération du numérique, la transformation managériale et la transformation des méthodes de travail. Au total, 17 projets concrets seront lancés, allant de l'utilisation de l'intelligence artificielle au service de la dématérialisation et de l'archivage, en passant par le lancement d'un e-forum de la mobilité des agents ou encore la mise en place d'un incubateur de nouveaux services.

Les bénéfices du projet

Le projet permettra une accessibilité renforcée aux démarches administratives, un lien plus fort entre les agents et les usagers, et une administration plus ouverte avec des citoyens qui pourront co-construire des réponses à des irritants rencontrés au sein des services publics. Le travail des agents sera facilité et les modes de management renouvelés afin de s'adapter aux nouvelles exigences de transformation.

Le montant accordé

1 800 200 €

Sciences comportementales et optimisation de l'action publique

Le porteur

Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP)

Le résumé du projet

Les sciences comportementales peuvent permettre de concevoir des politiques publiques plus efficaces. Elles promeuvent une action publique plus incitative aux impacts scientifiquement évalués. Dans la continuité des actions déjà menées par l'équipe sciences comportementales de la DITP (promotion du paiement en ligne des cotisations sociales, incitation à l'activité physique, lutte contre la pollution de l'air intérieur liée au chauffage, conception d'un indice de réparabilité des produits électroniques...), le projet a pour ambition d'inscrire cette démarche d'accompagnement dans la durée en permettant le lancement d'une trentaine de nouveaux partenariats pour les trois années à venir avec des administrations d'État, des opérateurs ou des acteurs territoriaux portant des projets à haut potentiel de réplique.

Les bénéfices du projet

Le projet permettra de placer l'individu au cœur de la fabrique de l'action publique.

Les projets financés permettront d'agir directement sur les réformes prioritaires du gouvernement. Ils permettront une simplification administrative ainsi qu'une amélioration de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Le montant accordé

4 000 000 €

Système d'information pour le pilotage et le suivi des Contrats de plan État – Régions

Le porteur

Direction générale des collectivités locales (DGCL)

Le résumé du projet

Les Contrats de plan État-Régions sont des outils majeurs de la politique de cohésion et d'aménagement des territoires. L'objectif est de mettre en place un outil permettant de mieux piloter et suivre les CPER, puis, à terme, l'ensemble des contrats territoriaux.

Les bénéfices du projet

Le projet permettra une meilleure connaissance par les citoyens des investissements conjointement réalisés par l'État et les Régions sur les territoires.

Il permettra de renforcer le pilotage et l'évaluation de l'impact des politiques publiques territoriales.

Il sera utilement mobilisé dans le cadre du déploiement du plan de relance sur les territoires.

Le montant accordé

775 000 €